



CERTIFICAT IFRA

Ce certificat atteste que le mélange parfumé 'Parfum Banane' est conforme aux recommandations de l'IFRA (International Fragrance Association), selon le 51e amendement en vigueur, à la date du 14/07/2025. Le présent document est établi au nom de AROMAS OF ELEGANCE, basé en Belgique.

Catégories IFRA autorisées :

Catégorie 1 : Produits à lèvres / jouets -> Max 100%

Catégorie 2 : Déodorants, brumes pour le corps -> Max 100%

Catégorie 3 : Soins visage, maquillage, démaquillant -> Max 100%

Catégorie 4 : Parfums, eaux de toilette, aftershave -> Max 100%

Catégorie 5A : Crèmes et huiles corporelles -> Max 100%

Catégorie 5B : Soins visage, lotions -> Max 100%

Catégorie 5C : Crèmes mains, désinfectants -> Max 100%

Catégorie 5D : Produits bébé non rincés -> Max 100%

Catégorie 6 : Produits buccaux -> Max 100%

Catégorie 7A : Soins capillaires rincés -> Max 100%

Catégorie 7B : Soins capillaires non rincés, sprays -> Max 100%

Catégorie 8 : Lingettes intimes, papier toilette humide -> Max 100%

Catégorie 9 : Savons, gels douche, shampooings -> Max 100%

Catégorie 10A : Produits ménagers en contact avec la peau -> Max 100%

Catégorie 10B : Sprays ménagers, aérosols, animaux -> Max 100%

Catégorie 11A : Produits d'hygiène féminine, couches -> Max 100%

Catégorie 11B : Textiles parfumés, mouchoirs, masques -> Max 100%

Catégorie 12 : Bougies, diffuseurs, parfums d'ambiance -> Max 100%

Ce certificat ne remplace pas une évaluation de sécurité complète du produit fini. Il est fourni à titre informatif pour la conformité aux standards IFRA uniquement. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier la compatibilité du

parfum dans l'application finale.